ele Pie X les jeunes geus qui s'étaient dérangés pour assister à ectre réunion d'études et M. le ouré de Sacré-Cuar qui a permis au Cercle d'études de prendre un nouvel cesor en bâtissant la nouvelle Maison des Ceurres.

M. Fabbé Delille a ensuite donné la parole au rapporteur, M. Julea Dumont, du Cercle Pie X, qui a très bien traité la aujet aujeant. Les leis

qui a tribe bien traité le sujet suivant; du Cercie Pie A, qui a tribe bien traité le sujet suivant; d'Les lois d'assistance acciale et la collaboration des parti-cubies à leur application ». Nous donnone ci-dessous un résumé succint du rapport; qui a été-écouté avec attention par tous les assistants:

tes assistants:

Nous avons une législation d'assistance et de protection sociales que nous acconsaiment pas ou que nous méconnaissous constantent. Ces lois, copendant, pour porter leurs fruits, réclament notre collaboration. Pour la plupart, prévenus contre des législateurs dont nous n'avons pas à nous louer, puisqu'il s'agit de notre religion, nous repenseurs de parti-pris tout ce qu'ils peuvent faire. De là, cette ignerance ou cette abstention vis-à-viu de nos lois sociales. D'autres, ont contre cen lais des préjugés qu'un examen sérieux a promptement réduits à résné.

Notre législation sociale, nuciou'incomplète est

à meant.

Notre législation sociale, quoiqu'incomplète, est copendant déjà respectable et elle demeure le plus beau titre de gloire de nos législateurs; prenant l'enfant dès le berceau, elle le suit pas à pas jusqu'à ca majorité pour le protéger. Si alors l'homme n'est plus protégé par des lois sévères, il a droit néanmoins à l'assistance obligatoire dans la maladie et dans la vieilleme.

die et dans la vieillesse. Le législatour a très bien compris la nécessité de la collaboration des particuliers à l'application des lois d'assistance sociale: aussi l'a-t-il prévue et

permisse.

La loi récente d'assistance obligatoire aux vieil-lards, aux infirmes et aux incurables nous en fournit un exemple très démonstratif; en effet, elle permet à tout habitant ou contribuable de la commune de se faire le contrôleur des décisions municipales et d'exiger au besoin l'inscription ou la radation de personnes omisea ou indument portées sur la liste.

Les catholiques doivent à ces lois un dévauement Ans catmonques coverns a ces van de la coméditatant plus grand qu'elles sont pour eux la comédiquence d'un christianisme complet auquel ils prennent les forces nécessaires pour se dévouer à leur

prochain.

M. l'abbé Delille a félicité M. Jules Dumont et les assistants se sont ensuite communiqués les observations que leur avait suggérées le lecture du rapport.

La réunion a pris fin vers 10 heures.

La XXIVe Fête Régionale de Gymnastique

Les 9.000 places confortablement installées dans Les 0.000 places confortablement installées dans les superbes tribunes du Parc de Barbieux, seront elles suffisantes pour recevoir le nombreux public qui se prepose d'assister à la grande fête du dimanche 4 juillet, et qui sera présidée par Megénéral Davignon, délégué officiel de M. le ministre de la Guerre?

Voilà le grand problème que se posent les membres du dévoué Comité d'organisation de la 24

Voilà le grand problème que se posent les membres du dévoué Comité d'organisation de la 24º Fête Régionale de gymnastique.

Les prévisions les plus larges sont dépassées et tout hisse espérer un succès sans précédent; aussi, recommandons-nous une dérnière fois aux petardataires de prendre leurs billets à l'avance chez M. Jubé, rue de la Gare, pour éviter tout encombrement aux entrées du terrain.

D's samedi soir, Roubaix prendra sa parure des jours de fêtes, et nous sommes convaincus que nos trois couleurs flotteront à toutes les façades. L'initiative privée fera des merveilles de décomtions, nous en sommes certains et les efforts de tous viendront, heureusement, compléter l'organisation générale.

La splendide retraite avec motifs lumineux, qui suivra la réception du drapeau régional, samedi

suivra la réception du drapean régional, samedisseir, 3 courant, à neuf heures, donnera le signal du commencement des réjouissances et nous espérons que le beau temps fermera le complément indispensable à la bonne réussite d'un programme

dispensable à la bonne réussite d'un programme aussi complet.

La grosse portion de nos sociétés étrangères arrivera en gase de Roubaix, samedi dans la soirée, ce qui occasionnera également, dans nos artères principales, une vive animation.

Grâce à l'extrême obligeance de la Compagnie des Tranways de Roubaix-Tourcoing, le kiosque de la Care sera transformé en bureau de ranseignements et le dévoué président de la tre commissir a, M. Dubocage, ainsi que le secrétaire, M. Duburcq, aidés des membres de cette Commission, arganiserent ce service.

nission, organiserent ce service.

Les cafetiers désirant des fournitures militaires pour assurer le couchage des gymnastes, sont priés de se présenter aux établissements Vinchon, Bell), de huis heures du matin à midi post, rue neures à 6 heures du matin a midi, et de 2 heures à 6 heures du soir, à partir du jeudi rer juillet. Le prix de la location sera exigible à la livrai-

Les Perceurs de Murailles

UNE EXPÉDITION DE DAMBRIOLEURS OOFFRE-FORT DÉFONGÉ LES MALFAITEURS EMPORTENT 5.000 FRANOS FN VALEURS & EN ARGENT

La bande de cambrieleurs dont on n'avait plus La bande de cameriseters dont en la constante plus entendu parler depuis lengtempe vient de faire une reutrée vraiment sensationnelle. La nuit dernière, ayant réuesi à pénétrer dans un immeuble du quai de Calais, elle a défoncé le ceffre-fort et a enlevé tout ce qu'il contensit, soit une somme de 5.000 francs en argent et en valeurs.

DECOUVERTE DU VOL

Cost à la maison occupée par les magasins et bureaux de la Compagnie des Mines de Vicoigne et Neux que les malfaiteurs s'en sont pris. Cet immeuble est gardé, la nuit, par un concierge, M. Séraphin Carpentier, àgé de 54 ans, et sa mille, qui ceuche à l'étage.

Mercredi matin, vors quatre heures, le garde d'écurie, M. Daminique Masson, traversant les magasins pour aller prendre son casé à l'estaminet An Boer, aperçut au milleu du grand hall au charbon un cofire-lort éventré. De suite, il s'en fut éveiller le concierge, mais ce dernier, après, avoir descendu l'escalier, rencontra une résistance, la porte donnant accès au rez-de-chaussée, ayant été barticadée à l'aide d'une cuiller placés sons le loquet.

sona le loquet.

M. Carpentier réussit, cependant, à l'ouvrir de vive farce. La purte donnant sur les magasins était également retenue par une ficelle. Seule, la porte située en face du quai était ouverte.

LES MALFAITEURS à L'ŒUYRE

commencent par assurer leurs derrières, en barri-cadant toutes les ouvertures, sauf celle donnant commencent par assurer leurs derrières, en barra-cadant toutes les ouvertures, sauf celle donnant accès à la res. Puis ils s'attaquent au coffre-fort, un meuble pesant environ 144 kilos que M. Char-les. Datruelle, reprétentant de la Compagnie de Viceigne et Nieux, haissait à cet endroit parce qu'il le acquest plus en agreté. En effet, le con-cierge conchait dans la chambre située juste au-dissatte.

dessua.

Encore une prédautien qui indique que nos cambrioleurs ne laissent rien au hasard: ils étendent sur le parquet des sacs pour amortir le bruit de leurs pas. C'est ensuite le descellement du cofise-fort opésé avec l'aide de pinces-monseigneur. Ils le foat basculer et le transportent dans la rue pour le rentrer dans le hall au charbon, défendu par une mauvaise serrure.

Alors, à une quarantaine de mètres de la loge du concierge, ils défoucent la coffre, en se servant d'une énorme pierre, une bordure de trettoir. Ils pillent le contenu du memble, enchantés de la bonne auhaine qui les met en posession d'un joli magot et prennent la fuite.

L'IMPORTANGE DU CAMBRIOLACE

L'IMPORTANCE DU CAMBRIOLACE

Le costre-fort contenait une somme de 4.182 f. 55, soit deux billets de mille francs, deux de cent francs, trois pièces de 20 francs; 18 pièces de 1 fr.; 3 pièces de 50 centimes et 1 de 5 centimes.

De plus, la bande a enlevé un bon du Crédit Foncier com n° crevte ne ablierte de la De pius, la bande a enlevé un bon du Crédit Foucier 1909, n° 0579713, une obligation de la ville de Bruxelles 1905, n° 354670, une action de la Brasserie du Virolois, n° 1060, une action de la Brasserie Roubaisienne, n° 5873, une action de la télégraphie sans fil Marconi, n° 16907, deux livrets de caisse d'épargne au nom de Louis Cochet, comptable de la maison, demeurant à Mouvaux, et de sa ferme. Sur le premier il v. a cine france de sa femme. Sur le premier, il y a cinq francs d'inscrits et sur l'autre il n'y a plus rien. L'importance totale du vol est d'environ 5.000

LA POLICE EN CAMPAGNE

Dès la première heure, M. Lâché, commissaire de police, du 1er arrondissement, s'est rendu quai de Calais, pour faire ses constatations et entendre les témoignages. Il a ensuite informé son collègue, M. Dequenne, chef de la sûreté, qui a ouvert également une enquête et a chargé sa brigade de faire des recherches.

Des ordres ont été transmis aux polices de Lille, de Tourcoing et de Mouscron, pour qu'on surveille les individus suspects. Les numéros des tittes volés ont été fournis à toutes les banques et frappées d'opposition.

Des habitants du quartier ont vu rôder plusieurs groupes d'individus à mine patibulaire, dont le

UN ACCIDENT MORTEL au Conditionnement de la Chambre de Commerce

Victime de son courage, un demestique est écracé

Un affreux accident a mis dans le plus vif émoi

metreredi solt, le personnel du Conditionnement de la Chambre de Commerce, et toute la population du quartier avoisinant la place Faidherte. Les ouvriers dans les magasins, les employés dans leurs bureaux, vaquaient tranquillement à leurs occupations, à six heures moins dix, quand un bruit asseurdissant se fit entendre vers l'entrée principale de l'établissement. Plusieux es portès principale de l'établissement. Plusieurs se portè-rent de ce côté pour se rendre compte de ce qui se passait, et furent témoins de ce spectacle doulou-

Une calandre vide, trainée par un cheval em Une calandre vide, trainée par un cheval emballé, venait de s'engager sous le grand hall, et parcourait au triple galop l'allée pavée établie entre les deux vastes unagasins. Elle frôlait pour ainsi dire le trottoir et le quai de déchârgement du côté droit. Dans l'étroit espace compris entre le véhicule et le quai, un homme, le conducteur, courait de toutes ses forces, tenant en mains les guides et essayant vainement d'arrêter le cheval. Le malheureux, renversé presque complètement en arrière, s'arc-boutait les pieds contre les pavés, pour tirer plus fort. Hélas! on s'aperçut alors que le cheval était débridé; les efforts du domestique devaient rester instiles. Soudain, après une course devaient rester inutiles. Soudain, après une course de 25 mètres sous le hall, la calandre toucha le massif de pierre d'un petit escalier conduisant au massif de pierre d'un petit escalier conduisant au magasin. On vit l'infortuné domestique, probable ment touché par la collision, faire un saut terrible en avant et tomber sur le pavé. Il tenait toujours les guides qui le trainèrent encore sur un espace d'une dizaine de mètres, puis ses mains lâchèrent prisc, et les deux roues de droite du véhicule lui

passèrent sur le corps.

L'accident s'était produit avec une telle rapi-L'accident s'était produit avec une telle rapidité, que personne n'avait eu le temps d'intervenir pour essayer d'artêter l'attelage. Les ouvriers se portèrent en toute hâte au secours du malheureux, qui n'avait pas poussé un seul cri, et gisait pour ainsi dire inanimé sur le sol. On le reconnut aussitôt; c'était un habitué du Conditionnement, M. Alphonse Honoré, âgé de 48 ans, qui venait journellement conduire des marchandises pour le tissage de M. Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse.

Secours Inutiles

Quand on l'eût assis contre le quai, on tenta de le ranimer au moyen d'inhalations d'éther, puis de le sanimer au moyen d'inhalations d'éther, puis on le transporta dans le magasin, où une couchette avait été improvisée sur des balles de laine; cinq minutes après, M. Moulin, pharmacien boulevard de Belgort, accourait l'ui continuer des soins, et essayait de pratiquer la respiration artificielle au moyen de tractions de la langue. Mais à ce moment, on s'aperçut que le moribond rendait le dernier soupir. Il n'avait perdu aucune goutté de sang. M. le docteur Dupré, qui l'a examiné peu après, a attribué la mort à de graves lésions internes, fracture du bassin peut-être. lésions internes, fracture du bassin peut-être-

L'un des patrons du malheureux conducteur, M. Paul Motte, qu'on avait informé par téléphone, M. Paul Motte, qu'on avait informé par téléphone, ne tarda pas à arriver. La vue du cadavre l'affect très profondément. Il informa M. Grimaldi, commissaire de police du se arrondissement, de ce qui venait de se produire, puis tint à aller luimème, avec tous les ménagements possibles, apprendre la fatale neuvelle à la famille du conducteur, donniciliée rue de la Perche, 67.

M. Motte ramena alors en voiture au Conditionnement, Mme Honoré, agé de 46 ans, et aon unique fils, M. Camille Lepourre, 21 ans. Nous renonçons à dépeindre la scène de désolation profonde qui se preduisit au moment où ils furent

nonçons à dépeindre la scène de désolation pro-fonde qui se praduisit au moment où ils furent mis en présence du cadavre. Vers neuf heures, sur l'autorisation du commissaire, le corps, tou-jours accompagné de M. Motte et de Mme Hono-té, a été transporté sur ure civière à son domicile, où s'était assemblée une foule nombreuse et vive-ment impressionnée, qui témoignait à la victime la sympathie la plus vive. Notons que le conduc-teur était au service de la même maison depuia sept ans, et était des plus estimés.

LES MALFAITEURS à L'ŒUVRE

Le concierge et le garde d'écurie eûrent vite fait de constructe les exploits des cambrioleurs. Pour pénétrer dans la place, ils avaient d'abord, jémoli, à l'aide de pius, amms doute, ou de pinces, men partie du pignan m'toés sur le derrière de le maison. Ils avaient ainei pratiqué, à 80 centimbres du soi, une brèche d'un mêtre environ de hauteur sur 1 mètre 20 de largeur. Les murs ainei mutumés out me épaineur de 35 centimètres.

Médicarreusement, ayant rencontré derrière le troute proche de ma l'encoignere intérieure, ils avaient eu revuelant de ne pas le rencondacteur, à l'estaminet de M. Louis Sobert, boulevard de Beaurepaire, 9, le temps de paendre prochets fet pour les prochets fet pour nes cambrioleurs un jeur d'entant. Mais des barreaux les empléhaient encord l'intere. Avec une batteux treuvés dans un change de construction de MM. Galeral et Lorignal, in parcitaris à tordre ca harrount et à pratiquer du décaute une hatteux treuvés dans un change de construction de MM. Galeral et Lorignal, in parcitaris à tordre ca harrount et à pratiquer de advants à faire pour l'espandent de construction de MM. Galeral et Lorignal, in parcitaris à tordre ca harrount et à pratiquer de devenue affament à deuxe passage de la bande. Ce deraise passage de la bande. Ce deraise passage de la bande dans leurs opérations, ils vieure les murs, et était eurs eurs put le retres du concierge. Pour le passage de la bande. Ce deraise passage de la bande dans leurs opérations, ils unique de renverser plus sieurs ouvriers, ou de heurter les murs, et était eurs cettait eur passage de la bande. Ce deraise passage de la bande dans leurs opérations, ils unique de la bande de concierge. Pour le result de la bande dans leurs opérations, ils unique de la bande de concierge. Pour la leur de la bande dans leurs opérations, ils unique de la bande de concierge de la bande de concierge

ressorti sur le boulevard de Beaurepaire, par une porte voisine. Il avait alors repris la direction de la gare du Pile, à la même allure, quand il fut arrêté par deux ouvriers charrons, MM. Georges Mastin et Emile Mahieu, qui travaillaient non loia da là, dans l'atelier de M. Victor François.

LES VOLS DANS LES USINES

Une nouvelle arrestation

C'est encore un ouvrier de la filature de MM. Cavrois-Mahieu et file, rue Montgolfier, que la police vient d'arrêter, sous l'inculpation de vol, et dans des circonstances bisavres.

Hier soir vera sopt heures, un individu en état d'ivresse, se présentait au poste de police du 8e arrandissement, portant à la face une plaie centuse superficielle. En passant à bisyclette place Sainte-Elisabeth, il avait heurté un tas de matériaux, déposé par les ouvriers de la Compagnie des Tramways, et était tombé. Le orgiste, en termes vifs, manifestait teut son mécontentement, et réclamait l'éclairage des tas de matériaux. Les agents Erlest l'éclairage des tas de matériaux des poches du cycliste étaient démesurément gon-fices. On ne tarda pas à se rendre compte qu'elles contensient douse canettes de laine noire, valeur 6 francs, dont le cycliste dut avouer bientôt la provenance délictueuse.

Travaillant comme trieur à la filature de MM. Cavrois, Henri Lecocq, — c'est le nom de l'inculpé, — les avait dérobées le matin à l'usine. Il a avoue à M. Pagès, commissaire de police, qu'il avait volé pour boire. Cet individu, qui est originaire de Bailloul (Belgique), et âgé de 33 ans, demeure à Lyalez-Lannoy, rue Chanzy, 19; il a été transféré mercredi après-midi à la maison d'arrêt.

PALMES ACADEMIQUES. - Mme Berthe

PALMES ACADÉMIQUES. — Mme Berthe Beulins, sage-femme, rue Daubeaton, vient d'être nommée officier d'Académie.

C'est en récompense de ses longs services que Mme Beulins a obtenu cette distinction si méritée. Elle exerce, en effet, son art, depuis près de quarante-deux ans, et, durant cette longue carrière, elle a assisté à 35.000 naissances. Titulaire de la Croix civique de Belgique, elle a obtenu, en outre, 23 médailles d'or et d'argent du Comité de Vaccine du département du Nord et de M. le ministre de l'Intérieur.

Toutes nos félicitations à Mme Beulins.

MARIAGE. — En l'église Saint-Martin, a été

Toutes nos félicitations à Mme Beulins.

MARIACE. — En l'église Saint-Martin, a été célébré, mercredi, à onze heures, le mariage de M. Henri Wibaux, confectionneur, fils de M. Déssiré Wibaux-Mulliez, représentant de commerce, avec Mile Marie Sartorius, fille de feu M Pierre Sartorius, négociant en tissus, et de Mme Sartorius-Blanpain.

Les témoins étaient: pour le marié, MM. Etienne Wibaux et Désiré Wibaux, confectionneurs, ses frères; pour la mariée, MM. Fernand Sartorius, négociant en tissus, et Adolphe Sartorius, neuroneuro, neuroneuro,

Sartorius, négociant en tissus, et Adolphe

Sartorius, négociant en tissus, et Adolphe Sartorius, ses frères.

C'est M. l'abbé Mulliez, curé de Saint-Roch, à Armentières, oncle du marié, qui a donné la bénédiction nuptiale et adressé une allocution aux nouveaux époux. Pendant la cérémonie, un des f) res du marié, M. Maurice Sartorius, élève de M. Genty, a joué sur le violoncelle « Les Chants russes », de Labo, et la « Rèverie » de Schumann. Il a aussi accompagné M. Valéry Waelès, ami du marié, qui a chanté « Rèverie », de Fauconier, et « Sancta Maria», de Faure. M. Henri Delbergue, employé de la maison D. Wibaux et Cie, a interprété « O Salutaris » de G. Meyer, et le « Benedictus » de Rosoor. dictus » de Rosoor.

dictus » de Rosoor.

FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de M. Gaston Tonneau, fils de M. Tonneau-Coursier, constructeur-mécanicien, avec Mile Germaine Debruyne, fille de M. Debruyne-Lefebvre, fabricant de vertelle

Debruyne, fille de M. Debruyne-Lefebvre, fabricant de rots.

A L'a UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX ». — Le Conseil d'administration de cette union, dont les sociétés actuellement affilées comprennent un effectif de plus de 10.000 membres, s'est réuni mardi soir, sous la présidence de M. Edouard Duquenne.

L'ordre du jour de cette réunion comportait d'abord la question du service médical, pour lequel E Syndicat des médecins a demandé une modification des conditions pratiquées jusqu'à ce jour. L'assemblée a été unanime à penser que ce service devrair continuer à être assuré par les sociétés elles-mêmes, soit par le système à l'abonnement, soit par le système à la visite, chacune d'elles restant libre de choisir le mode qui aurait ses préférences.

Sur cette base, le Conseil a étudié et fixé les

tant libre de choisir le mode qui aurait ses pre-férences.

Sur cette base, le Conseil a étudié et fixé les conditions qu'il convient d'établir et que le pré-sident a été chargé de proposer au Syndicat mé-dical. Ces conditions comportent le libre choix du médecin pour les membres des petites sociétés comme pour ceux des grands groupements. C'est un avantage que les mutualistes seront unanimes

à apprécier. Il a été donné ensuite un résumé des travaux

Il a été donné ensuite un résumé des travaux du congrès des œuvres sociales, qui vient d'avoir lieu à Lille, et dans lequel la mutualité a tenu une place importante.

Le Président a aussi entretenu les assistants du Dispensaire mutualiste qui a déjà rendu d'immenses services et qui, malgré la multiplicité des objets dont il est approvisionné, va se voir obligé d'en augmenter le nombre pour satisfaire aux demandes de plus en plus nombre ruses qui se pro-

d'en augmenter le nombre pour satisfaire aux demandes de plus en plus nombreuses qui se produisent. A cet effet, l'assemblée a étudié les moyens d'augmenter les ressources et, séance tenante, a pris des décisions à cet effet.

Elle a également décidé la création d'une caisse d'assurance au décès et d'un service de réassurance en faveur des sociétaires dont la maladie excède la durée prévue par les statuts de leur association pour l'allocation des secours. Pour ce dernier service, le président de l'Union a déjà reçu, d'un généreux mutualiste, la promesse d'un don de 500 francs pour assurer les débuts de son fonctionpement.

don de 500 tranes pour assurer les debuts de soin fonctionnement.

Le président a aussi donné connaissance du vote par lequel la Mutuelle des. Anciens Sous-Officiers de Roubaix avait, à l'unanimité, décidé de s'affilier à l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix. Il a également fait part de la promesse d'affiliation qu'il avait reçue d'un autre groupement.

Enfin, avant la clèture de la séance, le Conseil d'administration a voté l'adhésion de l'Union Mutualiste au Xº Congrès national de la Mutualité, qui doit se tenir à Nancy en août prochain. Il a encore décidé qu'à la prochaine assemblée générale, ainsi qu'il avait été précédamment convenu, un diplôme et une médaille seraient offerts au plus ancien mutualiste. En conséquence, les sociétés affiliées ont été invitées à désigner celui de leurs un aplome et une medalle seraient offerts au plus ancien mutualiste. En conséquence, les sociétés affiliées ont été invitées à désirage celui de leurs membres qui compte le plus d'années dans la pratique de la mutualité, soit dans leur sein, soit dans d'autres groupements, dont ils auraient fait partie antérieurement.

Les amateurs de houne musique voudront enten-dre Caté VANDAMME, 87, Grande-Rue, le mer-veilleux et nouveau Plano étestrique avue Mandelha et Xylophone de la maison Sorépei, 138, Grande-

LES RECEPTIONS DE CYMNASTES. - « La

LES RECEPTIONS DE CYMNASTES. — « La Jeanne d'Arc » était l'unique société de Roubaix, qui concourait en division d'excellence à la fête de gymnastique de Solesmes. Sur 14 concours elle a remporté 14 prix, dix premiers, dont trois avec félicitations du jury, un second prix et trois troisièmes.

La réception qui lui fut faite, mercredi soir, fut triomphale : sur tout leur parcours, de la gare au local, des acclamations accueillirent les gymnastes. Une surprise les attendait à leur siège: M. Arnoult-Dekourt, président de l'Union des sociétés sportives de Roubain, Étaite la pour leur rempetre, aux applaudissements du tous, le fanion d'honneur des sociétés de l'Union.

La recourse au étuaduré, le chef a promis de le conduire à l'honneur, l'annéaspachaise, en été de toutes les sociétés catholiques du Nord. M. le curé de Saint-Jean-Baptiste a ajouté quelques mots

toutes les sociétés catholiques du Nord. M. le curé de Saint-Jean-Baptiste a ajouté quelques mots

pour faire remarquer justement aux gymaastes qu s'ils ont obtenu tous ces succès c'est grace à leur discipline et que, en conséquence, ils n'ont qu'à continuer dans l'avenir pour remporter de nou-

relles victoires. La soirée s'est terminée par un joyeux concert, aux conscrits partant au régiment cette année.

après les vins d'honneur et la remise des diplômes aux conscrits partant au régiment cette année.

LA SERIE JAUNE CONTINUE. — On aurajt peine à croire le nombre d'hommes et de femmes qui achètent des chaussures jaunes « Au Boldeur », 38 et 36, rue Pierre-Motte, à Roubsix; il ent vrai que le prix (4 fr. 96 la paire) explique tout.

LA « ROUBAISIENNE » A BRAINE-LE-COMTE. — Nous avons dit le succès remporté par nos sociétés locales au concours de Braine-le-Comte. Au concours de sections, notre société municipale se classe première, devant l'« Ancienne », et la société d'Avers, en division supérieure.

Les concours individuels ont été l'occasion de nouveaux succès pour nos gymnastes : Dix prix, cinq en artistique et cinq en athlétique telle est la moisson faite par nos jeunes gens.

Le gymnaste Fernand Maréchal est déclaré champion du concours, partageant ce titre avec son camarade Magniez, de l'« Ancienne».

Nous félicitons de nouveau nos vaillants athlètes, et tout particulièrement le distingué professeur Piesvaux, directeur général du prochain concours qui, malgré tout le tracas que lui occasionnent les fêtes des 4 et 5 juillet, a su conduire « La Roubaisienne » à une réelle victoire.

La « Société Roubaisienne d'éclairage par le Gaz et l'électricité ». Concessionnaire de la Ville

Roubaisienne à une réelle victoire.

La « Société Roubaisienne d'éclairage par le Gaz et l'Electricité », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à partir du ter janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, deuservira les abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROURAIX est la Ville de France où l'éclairage coutera le moins cher. — S'adresser au Bureau Provisoire : 36, Grande-Rue, Roubaix. 106

NATURALISATION. — M. Auguste De Bouvies, twographe à l'imprimerie du « leurnel de

fr. 80. Beurre supérieur, 1 fr. 39. Beaux œufs, 1 fr. 10 les 13. L'eau choix fromages, prix avanta-LE QUART D'HEURE DE RABELAIS. - Un isserand, Jeseph V..., 2gd de 42 ans, sans domi-ile fixe, a 6té arrêté, mercredi matin, vers onze eures, sous l'inculpation de vol et de filouterie

d'auberge.
Cet individu, que l'agent de police Gustave
Petit, a emmené au bureau de police, est inculpé de tentative de vol d'une pièce de viande valant 65 centimes, chez Mme Auguste Copejans.

lant 65 centimes, chez Mine Auguste Copejans, cabaretière, rue Marquisat, 29. Il s'est également fait servir à boire sans avoir d'argent en poche.

POUR LE BAIN. — Serviettes, Eponges, Pelgnoire de bains, Tapia de saile de bains, Serviettes et Cants pour frictions, Dessous de Toilette, Pretège mur en tiesus éponge, Serviettes roulenux, etc., etc.: ROBICHEZ-HOTTIAUX (Anci Vandrom-Cochasia). — MAISON DE ELANC, 33, sus du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Spécialité de Trousseaux et Layottes.

UNE LUGUBRE TROUVAILLE a été faite UNE LUGUBRE TROUVAILLE a été faite hier, vers 6 heures et demie du soir, par des prisatiers, qui nettoyaient un égoût à l'angle des rues des Longues-Haies et de Beaurewacrt. Ils ont retiré de l'égoût un petit cadavre décomposé, qu'ils ont porté au commissariat de police du 3e arrondissement.

De l'examen de M. le docteur Dubar, il résulte que le petit être n'a point respiré. M. Pagès, commissaire, a ouvert une enquête pour retrouver la mère, si possible.

mère, si possible. En versant 25 Francs, on peut devenir actionnaire de la grande brasserie Union de Reubaix-Touroong, 35, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs), 6y

ANNESTATION D'UNE EXPULSÉE. — Les agents de sûreté Doutreligne et Vanhuysse, ont arrêté, hier soir, rue Dampierre, une jeune ouvrière bâcleuse, Rosalie Vancauwenberghe, âgée de 18 ans sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion. La jeune fille a été dirigée sur Lille.

LA CHARRETTE A CHIENS. — Cinq chiens ont été mis en fourrière dans la journée d'hier et un a étő rédigé. SI LE FOIE, L'ESTOMAC ET L'INTESTIN conctionnent mal, prenez des Pilules Sibone.

fonctionnent mal, prenez des Pilules Sibone.

68200

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Dazin-Motte fils, l'une des ouvrières, Mme Honorine Fontaine, 51 ans, rue Desaix, 40, s'est fait de nombreuses centusiens aux épaules, aux bras et su poignet droit en tombant sur sees métier. Trois semaines de repos. Docteur Harlet. — Une visiteuse de M. Florimond Wattel, fabricant, Mme Louisa Lens, 44 ans, rue de Lille, cour des Deux-Aloulins, à Croix, s'est fait des ruptures musculaires dans le dos en soulevant une pièce de tissus. Quinzs jours de repos. Docteur Demoulin. — A la teinturerie-apprêt de M. Georges Browseys et Cis, un dégraisseur, M. Albert Monnet. 30 ans, rue Choiseul, fort Mulliez, a été brûlé au pied droit par de l'eau bouillante. Quatre semaines de repos. Docteur Delatire. — Un débitsur de tois de l'atelier de M. P. Mombel et Cie, fabricand de caisses, M. Emile Geldof, rue de Tunis, 30, à Croix, a été blessé à l'index gauche per une scie. Trois semaines de repos. Docteur Delcœuillerie. — A la teintureric-apprêt de MM. Motte et Deleschuse frères, un appreteur, M. Albert Tettelin, 24 ans, rue de la Tortue, 2, a eu le bras gauche comprimé par deux rouleaux de son métier. Quinze jours de repos. Docteur Dupré.

MORT D'UN SOLDAT DE CROIX A VERDUN MURAI d'UN SOLIDAT DE CROIX A VERDUN.

Il maire de Croix a été informé par la place de Verdun, qu'un enfant de la commune. M Jules Delattre, étudiant en pharmacie, soldat à la 9 compagnie du 151 de ligne, et qui habitait avec son tateur, rue de la Makellerie, était décédé d'manche matin à l'hôpital de cette ville.

pital de cette ville.

FRAISES A BON COMPTE! — Jules Briand, 18 ans, demeurant rue de la Gare, à Fives-Lille, allait mercredi anatin, rue de la Gare, de porte en porte offrant de belles fraises à 15 centiames la pinte. Seniement, il avait eu recours à un precédé peu délicat. Outre que sa mesure n'était pas poinçonnée, il avait eu soin d'en munir le fond de quelques feuilles de fraisier qui dissimulaient deux épaisses rondeilles en carton.

carton.

De la sorte, il y avait fraude sur la quantité de marchandiae qu'il débitait aux acheteurs alléchés par son prix modèré.

Survint M. Roger, garde-champêtre, qui découvrit la supercherie et condusit le marchand de fraises au comesiaseriat de police où procès-verbal a été védigé

Commissione de police où procès-verbal a été redigé à sa charge.

LA MARAUDE. — Des maraudeurs ent pénétré dans la nuit de mardi à mercredi, dans le jardin de M. Thoul, marchand de bois, rue Bessener, et y ent ravagé un pare d'échalottes pouvant valoir sept à huit francs. Une enquête est ouverte.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au peignage Holden et Cie, M. Henri Jaegère, 32 ans, déchargeur de charbon au Petit-Lannoy, à Henr, s'est blessé à la jamée gauche en se donnant un coup de pelle. 10 jours de repout docteur Combranne.

LA REPRESSION DES FRAUDES. — M. Jely, convenissaire de police de Croix a effectué des prélèvements de sauciason ches divers charcutiers de la ville.

WASQUEHAL

Latitie et Wattrelos, Duqueanoy Juvenal, Lefebrre Crille.

Six se 200 vu octrerent des mégalies argenées: Man Bourel Urbain, Tempelaere Germaine, Dezroote Hélés Beels Claire, Lauwarier Georges, Deieu Adrien.

Des métaliès en havans en été accordères aux aut ferames: Mimes Hounis Julienne, Chanu André, Johanus Simonne, Firein Lucleape, Carpelo Calime, Morel Léon, Devos Laure, Bate Emite, Bernauge Veléda, I cottignies Charles, Decottignies Madeleine, Dubbis I sanne, Janeans Emile, Leoner Yoonne, Monnier Yoon Hantson Marie, Homents Jeepph Sooms Angele, See waret Tyoune, Plunkel Fernande, Dappeemes Je Orandcottin, Decauby Marie Dalitius Robert, Rolls Pernande, Bupuls Seens, Leoner Mauries, Hartqua I clea, Lhaperiere Julieu, Sieyt Simonne, Wannesma Chen, Lhaperiere Julieu, Sieyt Simonne, Wannesma Chiel, Lhaperiere Julieu, Sieyt Simonne, Wannesma Chen, Boochen Swedensonghe Marcoun, Hartan Germinal, Demetre Elise, Caron Abel, Surmont Marian Gobert Marcel.

LANNOY

CONCOURS ANTERNATIONAL ET PETE DE GYMNASTIQUE. — Le Comité d'inauguration du concours international de gymnastique de Lannoy, s'est résuit mardi soit, saile de la Marie, sous la présidence de M. A. Joly, maite, président. Le precise-verbal de la présidente réminen est adopté. Le secrétaire rend compte du résultat des souscriptions. Le comité renser-tes vivement les genéreux donsceurs de ce qu'ils ont bien voului faire pour l'organisation du concours et pour l'ovure philanthropique.

Le Comité discute ensuite discress questions très importantes dont nous parlerons dans une prochaine note.

IL PAUT PAVER SES DETTES. — Mercredi, les gendarmes out mis en état d'arrestation, Gustave Cauwels, 19 ans, domicilié à Lys. Ce jeune hemme a une contrainte d'emprisonnement de vingt jours à subje par suite d'une condamnation pronocée contre loi pour coaps et blessures par le Tribunal correctionnel. Le prisonnier sera dirigé sur Lille.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Ches MM: Parent et fis, un tisserard, M. Bruno Vandeputte, 41 aus, donvicilé au Petit-l'annoy, s'est froissé des muscles addominaux en descendant un rouleau. Quinze jours de repos; docteur Couhronse.

BRULE AU BRAS. — M. Théophile Pegsert, & am, demicilé rue Richard-Lenoir, 37, A Roubair, side-plafonneur, travaillant pour le compte de M. En. Dusart, entrepreteur en cette localité, chez M. Bétremieux Quint, industriel, n'est brûlé assez fortement au coude droit et à la rigion sons-scapulaire gauche en ca-torifugeant un tuyau de vageur. L'ouvrier est traité par M. le doctent Lepers, de Roubaix, qui lui a prescrit un repos de vingt jours.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Elle Amélia Boziar, 22 ana, piquiriere, chez M. Occar Bétramieux, demicilée à Lys, a été tileasée sérieusement au pouce gaucho par une machine à coudre; la blessare a entrainé l'arrachement de l'ongle. Quinze jours de repos; doctent Caudmont.

trainé l'arrachement de l'ongle. Quinze jours de repos; docteur Caudmont.

— Chez M. Théophile dienno, négociant en huiles, à Lya, un douientique, hi. Théophile Maton, 31 ans, en résidence à Sailly arrangeait le harmais d'an cheval qui trainait une voiture quante maheureusement une prime pasca sur le piede gancole. décemmant des plaies contuses. Quinze jours de repos; docteur Lamotte.

— An tissage de M.M. Parent-Bourguer et C. mouvrier, M. Louis Pottier, 36 ans, domewant à Lya; s'est contusionné le genou, la jambe et le pied droits en portant une pièce de mospette. Douie jours de repos lui out été prescrite par M. le docteur Cardenout.

— M. Adolonie Farvacque, 30 ans, briquetier, domicilié à Dosselghem (Belevaue), au service de M. Oscar Bret, s'est fait des contassons à la jambe gauche en effectuant un chargement de briques. Quince jours de repos; docteur Dupé.

LA CONSULTATION MÉNISUELLE DES NOUR-PISSONS a eu fion hier à l'école maternelle officielle. M. le docteur Wartel s'est déclaré satisfait du résul-tat obtenu sur les bébés par sa dernière consultation.

CONTRAINTE. — Les gendarmes de Lannoy appréhendé, mercredi, un journairer, Augustin grand, 57 ans, sans demicile fire et originaire de Thera. Cet homme doit purger une condamnation à vijours de prison, par contrainte, pour outrage publi la pudeur.



WATTRELOS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira en ses-sion ordinaire de mai, le dimanche 4 juillet, à 9 heures du matin, Voici l'ordre du jour de cette

g heures du matin, Voici l'ordre du jour de cette séance:

1. Compte administratif du meire de l'exercice 1908; rapport de la Consulacion des finances. — 2. Compte de gestion du receveur municipal de l'exercice 1908.

— 3. Bureau de Bienfaisance: compte de gestion de 1603; budget additionnel pour 1909; rapport de la Commission des finances. — 4. Hospices: Compte de gestion de 1906; budget additionnel pour 1905; rapport de la Commission des finances: — 6. Hospices: Legs d'une pensionnaire de l'itopital; communacation de la Commission administrative des finances: — 6. Assistance obligatoire aux vierifards, aux infirmes e aux incurables: l'aux de l'allocation mensuelle; communication. — 7. Audiences forsiles de justice de paix à Wattreles: Ven du Conseil general. — 8. Fêtes publiques: Jubilé des epoux Edeuard Dewale-Dubrulle; demande de subvention. — 9. Imposition extracordinaire: Révision du nombre de centime; emprunt disponible de 49,000 francs. — 10. Emploi de l'emprerate de 40,000 francs. Iravaux de pavage et d'empierrement sur la Grand Place construction d'aquaducs: 1. Collecteurs: rue du Bureaus Grand Place, rue Pierre-Catteon de la Vieille-Place; 2. latéraax: rue Camot jusqu'au pout de l'Espierre. — 11. Cimetiere du Cretiner: constituinciation. — 12. Budget additionnel de la ville pour l'exercice 1909; rapport de la Commission des finances. — 13. Ques

11. Cimetiere du Cretinier: continunication. — 12
Budget additionnel de la ville pour l'exercice 1909
rapport de la Commission des finances. — 13. Ques
tions diverses.

Huis-clos. — 1. Service militaire: Soutiens indis
pensables de famille; jeunes gens de la classe 1968 ré
clamant l'allocation, journalière; avis du Conseil. — 2.
Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et
aux incurables: Rapport de la Commission municipale
d'assistance mutaello.

aux incurables: Rapport de la Commission sumicipale d'assistance mutuelle.

ACTE DE COURAOER RECOMPENSE PAR UNE DISTINCTION MINISTERIELUE. Par décision du 4 juin 1909, M. le ministre de l'Intérieur a décerné une mention bonovable à M. Ferdinand Verschere, marchand de légames à Wastreslo, et un magnifique diplôme lui a été adressé.

Cette belle distinction est un hommage éclatant rendu au courage et au dévouement dont M. Verschuere a fait preuve dans une circonstance asses récente. C'est lui, on s'en souvent, qui arrêts au péril de se vie, un redeutable bandit, du nom de Georgue Vandenbrouck, aujourd'hei condamné à cinq ans de prison, pour avoir accompli de nombreux vols à main armée. M. Vesschuere avait dà soutenix contre le malfaiteur une véritable lutte, et avait roqu plusieure coups de couteau.

Noth félicitous chaleureusement notre courageur concitoyen de l'hommeur si mérité qu'il reçoit aujour d'hei.

L'INSPECTION DES VIANDES. — M. Democre-

d'aul.

L'INSPECTION DES VIANDES. — M. Demore vétérinaire-inspecteur de Service municipal d'improvion des viandes, a dressé contravantion à un houdes des Halles contrales de Rabiaix pour avoir apporté de la viande à Wattrales sans déposer de bulletin dans la hoite à ce destinée.

beite à ce destinée. CE SOIR, Cinéma du Laboureur, Grand concert 6825 au bénéfice d'une affligée.

VACABONDACE — Abie Debruyes, 48 uns, mas demicile fire, anne profession, a été arrêté pas le guerdantes peur vegabondage.

Avis aux cyclistes Carter restitres, Taride et Campbell, ples et me tella. Libertules de Jarque buis, 71, Grande-Rue; 25, rue Carnot, T